

# L'ÉCHANGE CONSCIENT

## Une méthode alternative de rémunération

Nous vous proposons un mode d'échange où prime la volonté de coopérer afin de trouver un prix juste pour toutes les parties prenantes. Ici notre intention est triple...



**Inviter nos client·e·s à s'inscrire solidairement dans un écosystème diversifié** et que chacun·e puisse contribuer à hauteur de ses moyens.

**Contribuer à faire émerger de nouveaux modèles économiques dans la société, basés sur plus de coopération** et nous questionner sur la valeur donnée au travail et aux richesses que nous échangeons.



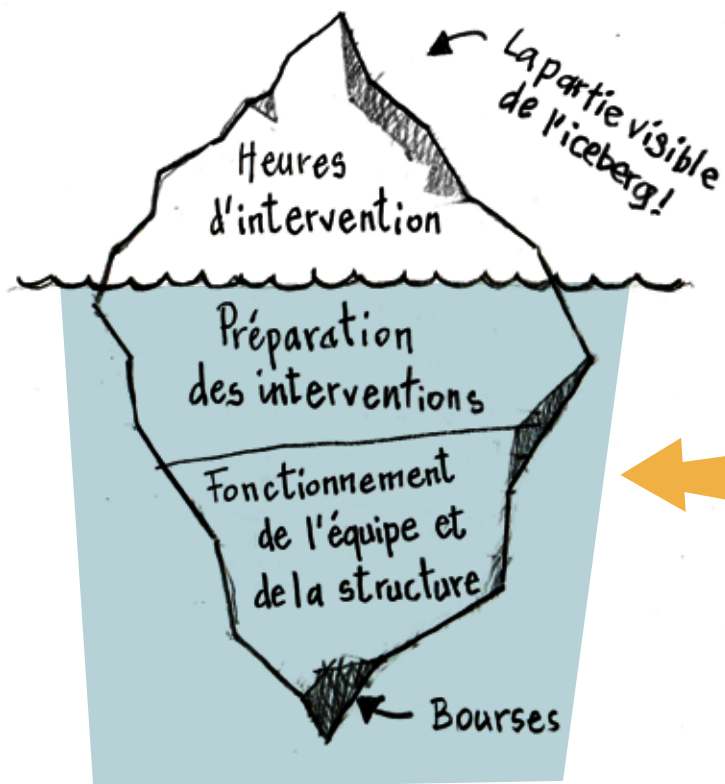
**Eprouver à travers la question financière des valeurs propres à l'intelligence collective et la gouvernance partagée, telles que la transparence, la souveraineté et la confiance.**

**Collectiv-a est une ASBL soumise à la TVA (représentant 21% de votre échange conscient) et qui fonctionne sans subsides.**

**Nous intervenons aussi dans des collectifs ou projets sans financement** qu'il nous semble important de soutenir.

Nous travaillons principalement avec le secteur non marchand, le monde associatif et social, le secteur du soin, avec des coopératives, le secteur public, des collectifs citoyens et militants, des acteurs de l'éducation et de la culture. **L'ensemble de ces personnes constitue l'écosystème de nos client·e·s reliés par le système solidaire de l'échange conscient.**

## Pour vous aider à fixer votre tarif



Lorsque vous payez **1h00 d'intervention** (la partie visible) vous financez également la partie invisible de nos prestations. Celle-ci influence directement la qualité et la pertinence de notre travail.

Pour vous donner un ordre d'idée, nos interventions devraient être facturées en moyenne 145€ TVAC par heure de facilitation et par facilitateur-ice. **Ce montant représente nos besoins moyens pour être financièrement viables mais n'est pas LE prix demandé.** C'est le principe de l'échange conscient, vous pouvez donc payer plus ou moins que le prix indiqué, le double ou la moitié. Bref, un montant en conscience de votre réalité et de la nôtre.

En moyenne  
145€ TVAC\*  
pour une heure  
d'intervention

21% du montant sont alloués  
à la TVA soit 25€

### BESOIN DE FINANCEMENTS ? (même en échange conscient...)

- Nous vous encourageons à vous renseigner sur les différents fonds de soutiens possibles (Fonds 4S, primes des régions, FEBI, ISAJH...).
- Nous sommes aussi ouverts à des formes d'échanges conscients autre que monétaires.
- Une partie de nos rentrées (3%) finance un fond de soutien, n'hésitez pas à nous demander une bourse.

## Intervention courte

(Moins de 10h00)



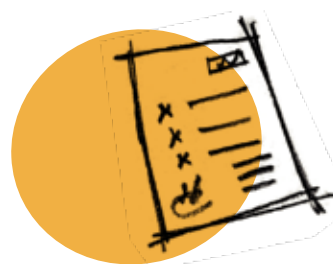
**1.** Après la prestation, le groupe qui a vécu l'intervention ou des personnes référentes réfléchissent à trouver le prix juste collectivement.

**2.** Vous nous communiquez une proposition de montant en euros TVAC, vos coordonnées de facturation et votre éventuel numéro de TVA.



**3.** Nous acceptons cette proposition et si nous avons une question, une remarque ou une objection, une discussion s'entame visant à trouver un accord.

**4.** Nous vous faisons parvenir une facture dans les formes requises.



▪ Pour des déplacements supérieurs à 30 minutes par trajet, nous appliquons un tarif fixe de frais kilométrique au taux de 0,75€/km. Ce taux prend en compte le coût réel du déplacement, et un défraiement du temps passé en déplacement.

▪ En cas d'annulation de votre part et à moins de 15 jours avant la date de l'intervention prévue, nous nous réservons la possibilité d'entamer une discussion autour d'une compensation éventuelle.

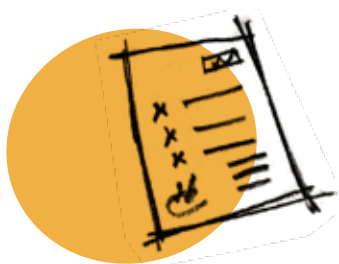
## Accompagnement long



**1.** En amont de l'accompagnement, nous vous présentons les principes de l'échange conscient.

**2.** Le groupe ou les personnes référentes réfléchissent au montant de leur échange conscient.

**3.** Vous nous communiquez une proposition de tarif horaire TVAC qui s'appliquera à toutes les heures d'intervention.



**4.** Nous acceptons cette proposition après une éventuelle remarque ou question de notre part. En cas d'objection, une discussion s'entame à trouver un accord.



**5.** Sur base du tarif horaire décidé en amont, nous vous facturons chaque mois les heures prestées lors du mois écoulé.

• Pour un déplacement supérieur à 30 minutes par trajet, nous appliquons un tarif fixe de frais kilométrique au taux de 0,75€/km. Ce taux prend en compte le coût réel du déplacement, et un défraiement du temps passé en déplacement.

• Des frais d'annulation seront pris en compte dans le cas d'une annulation de votre part: 50% du montant prévu à moins de 15 jours et 100% du montant à moins de 48 heures avant la date de prestation.